

## ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°24 - Avril 2006

AFPS 59-62 Maison de la Nature et de l'Environnement - 23, rue Gosselet - 59000 - LILLE

Tél. : 03 20 22 90 97 Site : <http://www.nord-palestine.org> Bulletin : [jpc@nord-palestine.org](mailto:jpc@nord-palestine.org)

*Dernière mise à jour le 11 mars 2006*

### Edito

#### AVANT – PROPOS

Les jours et les semaines passent, et pour les Palestiniens, la situation ne cesse de devenir de plus en plus dramatique.

Au lendemain des élections palestiniennes et de la victoire inattendue du Hamas, les amis de la Palestine pouvaient, à juste titre, s'interroger sur l'avenir ; aujourd'hui, après les élections israéliennes, l'inquiétude ne cesse de grandir : le départ de fait de Sharon, les propos menaçants de son successeur, les discours ambigus de Amir PERETZ exprimant sa "confiance totale" en Ehud OLMERT, n'annoncent aucun mieux des conditions de vie des hommes et des femmes de Gaza et des Territoires occupés.

Les violences de l'armée israéliennes se poursuivent, les agressions terroristes de l'aviation et des blindés de l'occupant se multiplient, les victimes également.

Voilà maintenant que l'Union Européenne se propose de refuser à verser les aides financières qui permettent à la Haute Autorité de payer ses fonctionnaires et d'apporter une aide de survie à des milliers de familles palestiniennes.

Cette attitude affiche clairement les choix politiques de l'U.E. dans ce conflit : c'est, de fait, une approbation et un soutien actif aux pratiques criminelles du gouvernement israélien : soutien à l'occupation violente des Territoires, soutien au développement des colonies, soutien à l'annexion de Jérusalem-Est, soutien à cette politique d'unilatéralité qui est contraire à toute possibilité de paix.

En envisageant de supprimer la contribution de 500 millions d'euros à la Palestine, l'Union Européenne est en train de s'accoquiner aux extrémistes israéliens qui organisent la famine dans le Peuple Palestinien. Car les dernières mesures décidées par l'État d'Israël n'ont d'autre but que d'affamer les hommes, les femmes, les enfants de Palestine...

Terroriste par ses invasions continues hors de ses frontières, criminel avec la pratique des liquidations physiques de militants palestiniens, gangster par le vol de terres aux paysans palestiniens, l'État d'Israël ne donne-t-il pas l'image exacte de ce que peut être, en réalité, un état-voyou, tel que défini par Georges BUSH ?

JCW - 11 mars 2006

### **COTISATION AFPS NORD PAS-DE-CALAIS**

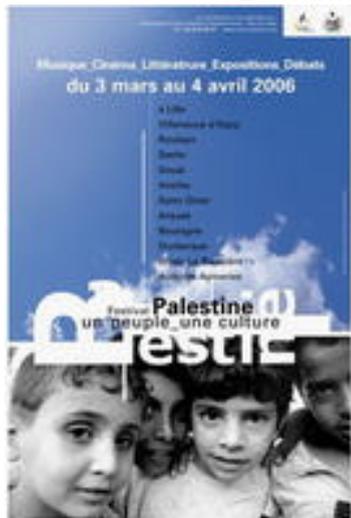
**Notre association ne peut pas vivre sans votre cotisation**

- Cotisation normale avec l'abonnement au journal « Pour la Palestine » : 65 € (sans abonnement : 54€)
  - Tarif réduit (pour ressources modestes et parrains) : 27 € Avec l'abonnement au journal : 38 €
  - Cotisation "précaire" 10 € - Cotisation de Soutien : 80 € ou plus
- 5 € d'abonnement à *Palestine Solidarité* sont inclus dans le prix de chaque cotisation
- Je soutiens les activités de l'AFPS et lui adresse un don de . . . . . €

Chèque à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais à renvoyer au siège de l'AFPS (voir en tête du bulletin)

## PREMIÈRES IMAGES DU FESTIVAL

Le numéro du bulletin de mai sera consacré au bilan du festival



Kamylia Juban  
dédicace son CD

Exposition  
de Geneviève Caré  
« Palestine,  
la saison des olives »



à Lille : Conférence de  
Nabil El Haggar  
"De la résistance politique  
à la résilience culturelle"



à Douai : conférence sur la  
condition des femmes sous  
l'occupation  
avec Rania Madi, Pales tienne



à Villeneuve d'Ascq,  
pendant le concert de  
Kamylia Jubran et Werner  
Hasler



Pendant la conférence de Nabil

à Boulogne,  
salle les Pipots :  
concert de Kamylia Jubran



Inauguration de l'expo  
de Marie-Noëlle Boutin  
à Saint-Omer le 4  
mars



### « Palestine, la saison des olives » Exposition des photographies de Geneviève Caré



Yanoun - olivier  
pluriséculaire.



jusqu'à la dernière  
olive



Yanoun  
tentative de récolte de  
zitounes

le MUR



qui empêche la récolte normale  
des olives



Écolières de Yanoun



Gamins d'Aqraba, gamins du monde



Beau sourire

## Ne t'excuse pas de Mahmoud Darwich

Télérama n° 2930 - 8 mars 2006 [http://www.nord-palestine.org/invitation\\_lecture.htm#Netexcusepas](http://www.nord-palestine.org/invitation_lecture.htm#Netexcusepas)  
Poèmes traduits de l'arabe (Palestine) par Elias Sanbar. Ed. Actes Sud, 144 p., 18 €.

### Pour notre patrie

Pour notre patrie  
Proche de la parole divine,  
Un toit de nuages.  
Pour notre patrie  
Distante des attributs du nom,  
Une carte de l'absence.  
Pour notre patrie  
Petite comme un grain de sésame,  
Un horizon céleste... et un abîme caché.  
Pour notre patrie  
Pauvre comme les ailes de la grouse,  
Des Livres saints... et une blessure à l'identité.  
Pour notre patrie  
Aux collines assiégées déchiquetées,  
Les embuscades du passé nouveau.  
Pour notre patrie butin de guerre,  
La liberté de la mort par langueur ou consommation.  
Pierre précieuse dans sa nuit sanglante,  
Notre patrie respandit au loin, au loin  
Et illumine son dehors...  
Mais nous, en son sein,  
Nous étouffons encore davantage !

Mahmoud DARWICH

Traduit de l'arabe par Elias Sanbar février 2006 / 11,5 x 21,7 / 144  
pages ISBN 2-7427-5908-5 / AS2471 prix indicatif : 18,00 euros

**Agenda** : l'exposition de photographies de Marie-Noëlle BOUTIN est visible  
jusque fin avril à la Médiathèque d'Arques (62) Avenue Léon Blum - 03.21.11.17.80

## L'expression démocratique des Palestiniens doit être respectée.

Communiqué de l'AFPS publié le lundi 20 février 2006- <http://www.france-palestine.org/article3167.html>

Au lendemain des élections législatives palestiniennes du 25 janvier, la communauté internationale a unanimement salué leur bon déroulement dans le respect de la démocratie et de la transparence. Aujourd'hui, les dirigeants israéliens non seulement réaffirment la pérennisation de l'occupation illégale, mais de plus entendent à la fois étouffer le peuple palestinien par le détournement de sommes dues à son autorité nationale et empêcher le fonctionnement démocratique de ses institutions. C'est ainsi que l'armée d'occupation a empêché Ismaël Hanyeh, nouveau Premier ministre palestinien, de sortir de la bande de Gaza pour se rendre en Cisjordanie occupée. C'est le président palestinien, Mahmoud Abbas, qui a dû se rendre à Gaza pour élaborer avec lui la composition du futur gouvernement palestinien.

Cette décision politique et militaire israélienne constitue en premier lieu une nouvelle violation du droit international. Les accords d'Oslo, que la communauté internationale somme le mouvement de la résistance islamique Hamas -vainqueur des élections- de respecter, prévoient la continuité du territoire palestinien et le respect d'une voie de passage sûr entre la Cisjordanie et la bande de Gaza, ce que les forces d'occupation israéliennes refusent d'appliquer.

Ce rejet israélien permanent de l'application des accords signés transforme de facto ces deux enclaves du territoire palestinien en prisons à ciel ouvert. La bande de Gaza débarrassée des colons et soldats israéliens à l'intérieur est sous blocus israélien de fait, la Cisjordanie demeure soumise à une colonisation à

outrance. Les deux subissent l'insécurité quotidienne de la violence israélienne armée et, en particulier, des assassinats ciblés, alors qu'Israël est en train de fixer unilatéralement des frontières en érigeant le Mur d'annexion et en annexant la Vallée du Jourdain.

Cette décision illégale constitue en second lieu une entrave inadmissible au fonctionnement démocratique des institutions palestiniennes issues des urnes.

Dans la même logique, les autorités israéliennes ont décidé, également en violation du droit international, de ne pas restituer à l'Autorité palestinienne les sommes qu'elles lui doivent, en particulier en gelant le remboursement israélien à la Palestine des droits de douane et de TVA - soit environ 45 millions d'euros par mois.

Le non versement par Israël des sommes dues aux Palestiniens du fait de la situation d'occupation est un vol et équivaut à renforcer l'utilisation de « l'arme de la faim » contre des populations civiles.

Un vol qui rend impossible le paiement des salaires de quelque 140.000 fonctionnaires palestiniens qui permettent la survie économique d'environ un million de Palestiniens. Alors que l'occupation réduit au chômage plus de la moitié de la population active palestinienne et contraint deux tiers de la population à vivre en deçà du seuil de pauvreté, Israël tire privilège de sa situation de puissance occupante pour affamer davantage le peuple palestinien et, très officiellement, le mettre « à la diète » (sic), afin de le punir de son choix électoral.

**Une telle situation appelle une réaction ferme de la communauté internationale. L'AFPS demande à la France d'intervenir auprès de ses partenaires européens et au sein du quartette pour obtenir d'une part que l'aide à l'Autorité palestinienne ne soit pas interrompue, ce qui aurait pour effet de pénaliser l'ensemble du peuple, et d'autre part que des sanctions notamment économiques soient prises à l'égard d'Israël tant que celui-ci ne se conformera pas à ses obligations internationales.**

La même communauté internationale, pour pérenniser son aide économique au peuple palestinien à travers

ses institutions légitimement issues des urnes, a exigé du Hamas de respecter trois conditions : la reconnaissance de l'État d'Israël dans les frontières de 1967, le respect des accords signés et l'arrêt de la violence.

Cette exigence pourrait être acceptable si les mêmes conditions avaient été et étaient imposées à Israël, qui continue en toute impunité à ne pas reconnaître le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à un État indépendant dans les frontières de 1967, à violer tous les accords signés, et à user de la violence et de la terreur d'État comme moyen de chantage sur la population civile palestinienne.

Cette politique de deux poids et deux mesures de la communauté internationale - et en particulier des États-Unis et de l'Union européenne - serait déjà inacceptable si elle s'appliquait à deux parties égales : or ici l'une des parties, Israël, continue à occuper l'autre, la Palestine.

Tenter de renverser artificiellement l'équation ne change rien à la réalité de la situation, et ne peut que contribuer à transmettre aux deux sociétés, israélienne et palestinienne, le pire des messages : celui du non engagement de la communauté internationale en faveur d'une solution au conflit fondée sur le droit, celui du mépris de la démocratie pourtant vantée dans les discours officiels.

Au moment où le mouvement de la résistance islamique Hamas intègre le système politique palestinien, au moment où le Parlement palestinien va élire comme président Aziz Doweik, dirigeant du Hamas qui s'est de longue date déclaré hostile aux attentats suicides contre des civils israéliens et au moment où le Hamas se dit prêt à mettre un terme à la lutte armée si Israël se retire de l'ensemble des Territoires Occupés palestiniens, ce que les dirigeants israéliens continuent à rejeter, il faut que la communauté internationale, que le quartette, que l'Europe, que la France, prennent leurs responsabilités politiques pour un règlement du conflit fondé sur la négociation et le droit international.

6 février 2006

## **LES RESPONSABLES DES EGLISES À JERUSALEM EXHORTENT LES EGLISES DU MONDE ET TOUS LES CHRETIENS À PLAIDER EN FAVEUR DE LA PAIX**

*« Ils pansent à la légère la blessure de mon peuple en disant Paix, Paix alors qu'il n'y a point de Paix », Jérémie 6,14  
« Un membre souffre-t'il tous les membres souffrent avec lui » I Corinthiens 12,26 « Écris la vision... » Habakkuk 2,2*

### **Aux Églises et frères et sœurs chrétiens dans le monde :**

Grâce et Paix sur vous de Jérusalem.

Le Conseil Mondial des Églises avec les Églises et les agences internationales se sont réunis pour une initiative chrétienne spéciale : Une Action internationale de l'Église pour la Paix en Palestine et Israël, du 12 au 19 mars 2006. Cette initiative vient des participants au Programme

d'Accompagnement Oecuménique en Palestine et Israël (EAPPI) et de Pax Christi International. EAPPI a commencé il y a trois ans, en réponse à un appel des Églises de Jérusalem. Aujourd'hui, à un an du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'Occupation illégale de la Palestine par Israël, nous renouvelons notre appel et vous exhortons à participer activement à la

semaine mondiale du plaidoyer chrétien pour une paix juste.

Pendant ces 39 années, les Églises, les responsables des Églises et simples chrétiens ont travaillé sans relâche et patiemment au plaidoyer pour la Paix en Palestine et Israël. Maintenant que la situation continue à se détériorer et que les opportunités de paix sont à l'abandon, il est crucial pour les Chrétiens de faire entendre leur voix vigoureusement sur la scène publique. Avec leurs prières et leurs actions de solidarité, les Églises de Jérusalem et de la Terre Sainte attendent de vous que vous parliez avec l'autorité morale que donne la foi chrétienne. Les législateurs et politiciens de vos pays doivent être informés que les Églises sont tout à fait conscientes des souffrances continues subies par l'Occupation et l'insécurité qui s'en suit et deviennent encore plus activement concernées par la recherche d'une paix juste. Tous les gouvernements nationaux ont la responsabilité de faire observer le droit international et les Chrétiens doivent en demander compte à leurs gouvernements.

Nous demandons à tous les Chrétiens de prendre en considération le rôle prophétique de l'Église, du pouvoir et de l'importance du témoignage public afin que les souffrances, les injustices et l'insécurité de l'Occupation, qui touchent autant les Israéliens que les Palestiniens - qu'ils soient Chrétiens, Musulmans ou Juifs - deviennent une priorité essentielle pour tous les gouvernements nationaux.

Le regard positif donné au retrait unilatéral de la Bande de Gaza a servi à détourner l'attention mondiale des réalités de la Cisjordanie et de Jérusalem Est. Il y a une extension continue du contrôle militaire israélien. Les colonies continuent de croître et la terre est illégalement confisquée pour la construction du mur qui a été internationalement condamnée.

Les villes de Cisjordanie sont condamnées à mort économiquement et la population vit avec une peur permanente des incursions militaires. La sécurité dans les Territoires Palestiniens est en crise et l'Autorité Palestinienne doit être soutenue dans ses efforts pour imposer le règne de la loi et en même temps être tenue responsable dans l'accomplissement de ses actes.

Le prix de l'Occupation est également excessivement élevé pour ceux qui vivent en Israël. Le pays est dominé par l'insécurité, la peur et la pauvreté ainsi que par une spirale d'injustices sociales non contrôlées.

Les Palestiniens Chrétiens sont confrontés aux mêmes luttes et subissent la même situation désespérée que les autres Palestiniens, mais nous faisons également face à un taux élevé d'émigration hors de Palestine. La présence chrétienne en Palestine est importante pour toute la Société et nous sommes inquiets par l'avenir de notre communauté ainsi que par les institutions qui servent à tous les Palestiniens.

La même solution est nécessaire pour arrêter la souffrance en Israël et en Palestine. Une paix juste acquise par les négociations accompagnée par la loi internationale. Une fin de l'Occupation illégale est le premier pas vers une paix réelle et la sécurité pour Israël et la Palestine. La Paix, la Justice et la Sécurité pour la Palestine amènera la Paix, la Justice et la Sécurité en Israël.

Nous continuons à prier pour la paix à Jérusalem et à insister sur le fait qu'une Jérusalem partagée et ouverte, qui respecte les droits et la souveraineté des trois religions et de deux peuples, est essentielle pour une paix juste au Moyen Orient.

La réflexion chrétienne sur la loi et la justice nous amène à demander une solution de deux États basée sur la loi internationale qui permet d'obtenir un État (palestinien) viable, contigu indépendant et souverain.

Nous confirmons une vision de Paix avec une Justice basée sur la réconciliation. Nous en qualité de Chrétiens croyons au pouvoir et à la présence de Dieu. Notre foi est une source d'espoir et de persévérance. C'est cet espoir qui nous amène à confirmer que la situation actuelle peut et doit être changée. Nous appelons à des efforts de non violence pour amener la paix et nous condamnons dans les termes les plus forts tous ceux qui emploient la violence et des actes terroristes.

Cependant, la situation est urgente. Chaque mois qui passe éloigne de la possibilité d'une solution négociée. Plus sont construites des colonies et plus le Mur est édifié sur des terres confisquées plus les communautés de Cisjordanie sont loin les unes des autres. De même, comme les Musulmans et les Chrétiens ont de plus en plus de restrictions d'accès aux Lieux Saints, plus particulièrement Jérusalem, la population ne peut pas voyager et les familles sont séparées. Des enfants Palestiniens sont illégalement détenus et davantage de Chrétiens Palestiniens quittent la Terre Sainte en raison du manque de travail, de sécurité et d'espoir dans l'avenir. Par conséquent un État Palestinien viable, contigu, devient moins vraisemblable. Chaque jour repousse une solution à court terme.

Nous espérons et prions pour que les Chrétiens dans le monde se regroupent dans la semaine du 12 au 19 mars pour témoigner pour la paix. C'est notre prière que vous allez affirmer à vos dirigeants afin qu'ils prennent en compte la souffrance de la population et leur demander d'entreprendre des actions spécifiques pour la paix.

Les Chrétiens de Jérusalem, Bethléem et Ramallah se retrouveront dans des offices religieux le 12 mars pour lancer l'Action Internationale de l'Église

pour la Paix en Palestine et Israël et faire entendre la voix Chrétienne pour une juste Paix. Rejoignez nous dans votre propre pays et interpellez votre gouvernement.

C'est votre solidarité avec la Grâce de Dieu qui nous aide à être des partisans de la Paix et des ministres de la Réconciliation dans cet endroit déchiré par la guerre. Dieu nous a donné une vision de paix avec justice : rejoignez-nous pour «écrire la vision».

**Les Patriarches et les Chefs des Églises de Jérusalem** - Traduction du Secours Catholique / Caritas France

---

## **"Je déclare Bethléem, ville ouverte" (Dr Victor Batarseh, maire de Bethléem)**

*Lettre de "Open Bethlehem", le 23 février 2006*

Craintes de l'installation d'une nouvelle colonie avec la construction du mur autour de Bethléem.

La dernière partie du mur séparant Bethléem de Jérusalem sera terminée dans quelques jours.

Le mur autour de la tombe de Rachel à Bethléem ne séparera pas seulement les différents sites chrétiens de la région mais sera aussi le début d'un nouveau fait accompli : Une colonie qui deviendra la résidence de quelques-uns des groupes religieux les plus extrémistes d'Israël.

L'ultra orthodoxe Kever Rahel Fund a annoncé l'année dernière qu'il projetait de construire environ 400 appartements sur ce lieu. Le chantier démarre cette semaine. Les colons projettent d'emménager dans des maisons construites autour de la tombe dès que le mur sera terminé.

La population de Bethléem craint que la ville devienne un nouvel Hébron - où les colons ont chassé les Palestiniens de leurs maisons et intimident et harcèlent la population locale avec le soutien de l'armée. Hébron était autrefois la ville la plus commerçante de la région et à présent, c'est une ville fantôme. L'association "Christian Peacemaker Teams" y assure une présence permanente pour surveiller et dénoncer les exactions de l'armée et des colons contre la population locale.

Un ancien membre du parlement israélien, Hanan Porat, est cité aujourd'hui dans Haaretz : "Avec l'aide de Dieu nous progressons vers le maintien d'une présence permanente juive et d'une yeshiva permanente à la tombe de Rachel, comme l'a préconisé Rabbi Kook (un fondamentaliste sioniste religieux), qui permettra aux Israéliens de revenir vers ce qui leur appartient".

Le maire de Bethléem, Dr Victor Batarseh, Palestinien chrétien, a déclaré : "La récente confiscation de terres et les travaux autour de la tombe de Rachel sont illégaux et n'ont aucun fondement sécuritaire. C'est un acte d'expropriation. C'est une menace sérieuse contre l'économie et contre la vie sociale de la ville. En tant que Maire, je partage la crainte de tous les habitants, chrétiens et musulmans. Il s'agit du premier pas vers la construction d'une nouvelle colonie en plein cœur de

Bethléem. C'est ainsi que ça a commencé à Hébron, il y a quelques années".

Dans un appel à la communauté internationale, il ajoute : "Nous appelons tous les dirigeants religieux et politiques à intervenir et à protéger les droits légaux de la ville de la Nativité. La ghettoïsation de Bethléem ne détruit pas seulement d'anciennes communautés mais détruit aussi la recherche de la paix au Moyen-Orient et porte atteinte à l'intégralité du concept de la loi internationale".

La construction rapide de la dernière section du mur séparant Bethléem de Jérusalem survient après le rejet par la Cour suprême israélienne de la plainte de 18 familles palestiniennes et des municipalités de Bethléem et de Beit Jala afin de changer le tracé du mur autour de la tombe de Rachel. Il en résulte que cette zone sera comprise à l'intérieur des limites de la municipalité de Jérusalem, en violation des accords d'Oslo. Faut-il encore rappeler que le mur a été déclaré illégal par la Cour de justice de La Haye le 9 juillet 2004 ?

La zone de la tombe de Rachel, qui fut un quartier animé et une artère centrale entre Bethléem et Jérusalem, a vu fermer 72 de ses 80 commerces au cours des quatre dernières années. La tombe elle-même, qui fut un lieu saint de pèlerinage pour les trois religions, est aujourd'hui interdite aux habitants de la ville. Les alentours ont été ravagés pour faire place nette à l'extension de la base militaire autour de la tombe, après confiscation des maisons et des commerces familiaux et excision d'un site majeur du cœur de Bethléem. Le mur pénètre 1,5 km à l'intérieur des frontières de la ville et confisque 3 km<sup>2</sup> de ses terres.

Leila Sansour, directrice de "Open Bethlehem" déclare : "C'est une course contre la montre. Israël a volé notre terre pour construire une colonie. C'est un désastre. Une cité d'importance mondiale peut disparaître bientôt. Nous appelons au désengagement de toutes les sociétés qui soutiennent ou sont engagées dans ce projet illégal. Le retrait du financement est une des rares options non violentes qui nous soit possible.

# COURIR CONTRE LE MUR EN PALESTINE

## PROGRAMME

### JEUDI 20 AVRIL 2006

à 13h30 en scolaire et à 20h en soirée au Centre Culturel:

Conférence : "Mur de sécurité ou mur de l'annexion ?"

en présence de Paul Delmotte (membre de l'Association Belgo-Palestinienne et professeur à l'IHECS) et d'Henri Wajnblum (membre de l'Union des Progressistes Juifs de Belgique)

### MERCREDI 26 AVRIL 2006 à 20h à la Maison de Jeunes "Carpe Diem"

Cinéma avec le film « Le mur » de Simone Bitton, France / Israël - 2004 - 100 mn



« MUR » est une méditation cinématographique personnelle sur le conflit israélo-palestinien, proposée par une réalisatrice qui brouille les pistes de la haine en affirmant sa double culture juive et arabe. Dans une approche documentaire originale, le film longe le tracé de séparation qui éventre l'un des paysages les plus chargés d'histoire du monde, emprisonnant les uns et enfermant les autres. Sur le chantier aberrant du mur, les mots du quotidien et les chants du sacré, en hébreu et en arabe, résistent aux discours de la guerre et se frayent un chemin dans le fracas des foreuses et des bulldozers. Toute la beauté de cette terre et l'humanité de ses habitants sont offertes au spectateur comme un dernier cadeau, juste avant de disparaître derrière le MUR.

### SAMEDI 6 MAI

17h au Stade MJC Comines Belgique :

#### Départ de la course « Courir contre le mur en Palestine »

Dès 19h : animations musicales, bar et cuisine

- Saher, homme-orchestre, belgo-palestinien
- Krupnik, musique klemzer
- avec la présence et le soutien de Khenbula.Prod.Feat.Seg (Starflam)

### Règlement

- La course est d'allure libre.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident.
- Le participant s'engage à respecter le code de la circulation.
- La course se fait en relais (à passer exclusivement à tel endroit dans la zone dite de relais) par équipes de 4x5 km ou de 2x10 km, sauf pour les enfants et les personnes à mobilité réduite.

Participation de 5€ par personne, couvrant le prix du t-shirt

### Inscription avant le 26 avril 2006

Préciser les Noms et prénoms des participants, un n° de téléphone et choisir un des groupes suivants :

4 x 5 km - 2 x 10 km - 1 km enfant (-12 ans) - Parcours pour personne à mobilité réduite

SOIT à la Maison de Jeunes « Carpe Diem » 133, rue de Wervicq à 7780 Comines Belgique / +32 (0)56 55 43 33

- Le mercredi de 14 à 19h, le vendredi de 16 à 22h, le samedi de 14 à 19h

### SOIT Pour la Belgique

Par email : mjcapediem@yahoo.fr et en versant 5 € sur le compte suivant :

068-2289521-57 avec la notion « Palestine + nom- prénom »

À l'ordre de « Carpe Diem », la Maison de Jeunes de Comines-Warneton

### Pour la France

Par chèque à l'ordre de l'AFPS 23, rue Gosselet 59000 Lille (accompagné du bulletin d'inscription)

contact@nord-palestine.org 03.20.22.90.97

Vous êtes alors priés de vous présenter aux stands d'information le **6 mai, dès 15h00.**

## DÉFI A RELEVER :

**La totalité parcourue par l'ensemble des participants  
devra dépasser la distance du mur : 675 km !**

### LE MUR, LE DROIT INTERNATIONAL, LES OBLIGATIONS DE NOS GOUVERNEMENTS

09/07/04 : La Cour Internationale de Justice a rendu son avis sur « les conséquences juridiques de la construction du Mur dans les Territoires Palestiniens Occupés » Cet avis énonce qu'Israël doit cesser la construction du Mur, le démanteler et réparer tous les dommages causés à la population du fait de sa construction.

20/07/04 : Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU (Résolution ES-10/15), adoptée par 150 voix pour (6 contre et 10 abstentions)

« Exige qu'Israël, puissante occupante, s'acquitte de ses obligations juridiques telles qu'elles sont énoncées dans l'avis consultatif »

« Exige aussi que tous les États membres de l'ONU s'acquittent de leurs obligations juridiques telles qu'elles sont énoncées dans l'avis consultatif »

C. à. d « Tous les États sont dans l'obligation de ne pas reconnaître la situation illégale qui résulte de la construction du mur et ne pas apporter aide ou assistance au maintien de la situation créée par une telle construction »

Aujourd'hui : Israël poursuit la construction du Mur, au vu de tous les observateurs. Ce mur pénètre profondément à l'intérieur de la Cisjordanie, ce qui permet à Israël de s'étendre en annexant des terres et des ressources palestiniennes.

Les conséquences du mur pour la population :

- Des démolitions de maisons et expulsion des résidents
- Des confiscations et dévastations de terres et de puits, arrachage des arbres
- La restriction de l'accès aux emplois, aux marchés, aux écoles et hôpitaux
- La séparation des familles, rupture de liens sociaux et économiques

### **Courir oui, mais que faire de plus contre ce mur ?**

En tant que citoyen d'un État de l'Union Européenne, nous vous invitons à interpellier votre Ministre des Affaires Étrangères, le Conseil de l'Union Européenne et les Nations Unies afin qu'ils fassent pression sur l'État d'Israël pour l'empêcher de poursuivre la construction du mur et afin de le contraindre à respecter l'Avis de la Cour Internationale de Justice.

### **Partenaires de la course**

La Maison de Jeunes "Carpe Diem" en partenariat avec:

Actieplatform Palestina, Administration communale de Comines-Warneton, Association Médicale Franco-Palestine 59/62, Association France Palestine Solidarité, Amnesty International, Association Belgo-Palestinienne, Athénée Royal Fernand Jacquemin, Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens-Lille, Centre Culturel de Comines-Warneton, Centre de Lecture Publique, Centre National de Coopération au Développement, The European Co-ordinating Committee of NGOs on the Question of Palestine, Fédération des Etudiant(e)s Francophones, Fédération des Maisons de Jeunes, Groupe Action, Groupe PS-Vert, Institut Notre-Dame, Jeunes à votre service, Ligue Communiste Révolutionnaire, Ligue des Droits de l'Homme -Nord Pas-de-Calais, le Lysard, MJC Virolois, Mouvement contre le Racisme l'Antisémitisme et la Xénophobie, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, No Télé, Office du Tourisme, Oxfam-Magasin du Monde, Oxfam-Solidarité, Présence et Action Culturelles, Patro "Sacré-Coeur", Plan de Prévention de Proximité Comines, Réseau Socialiste des Organisations de Jeunesse, Re-Source, SAJA "Le Village", Service Civil International "Groupe Midi", Solidarité Socialiste, Solidarité Sénégal, Union des Juifs Français pour la Paix, Unité Scouts Saint-Louis de la Lys, Union des Progressistes Juifs de Belgique, Vie Féminine, Vlaams Palestina Komitee.

---

## **USA, UE (dont la France) et Israël complices : LES AFFAMEURS - JCW - 11 mars 2006**

Voilà donc le Peuple Palestinien tout entier frappé d'une punition collective pour excès de démocratie. Les États-unis, l'Union Européenne (dont la France, évidemment) condamnent ce peuple à la famine parce que le choix qu'il a fait de ses dirigeants ne plaît pas aux chefs de ces "démocraties" occidentales modèles.

Et pourtant, avant que ne soit officiellement reconnu la victoire du Hamas, TOUS les observateurs internationaux, dont ceux de l'U.E., avaient attesté du caractère démocratique du déroulement de ce scrutin.

Mais voilà. Aux yeux de ces champions de la "vraie démocratie", les résultats électoraux se doivent d'être politiquement corrects. Et la Hamas, ça ne fait pas correct pour Georges BUSH, Jacques CHIRAC, et tous les chefs de gouvernements européens. Et sur un tel sujet, faut-il vraiment avancer le nom des dirigeants israéliens ?

Pour eux, ARAFAT ne fut jamais un Président à reconnaître, ABAS, un autre Président méprisable. Pour tous ceux-là, il semble que le seul fait d'être palestinien n'est pas démocratique.

Alors, forts de leur complicité honteuse à ce niveau, ils ont tous décidé de punir le peuple de Palestine en l'affamant. Affament au sens vrai du terme : c'est-à-dire en supprimant toute forme de fourniture alimentaire aux hommes, aux femmes, aux enfants Palestiniens. Les USA avaient déjà décidé de supprimer toute aide financière à l'Autorité Palestinienne, très vite suivis par Israël qui avait refusé de reverser les frais de douane qu'il devait aux Palestiniens. Et lundi, forts de toutes ces attaques contre les droits des hommes et la dignité, tout simplement, les 25 ministres des Affaires Étrangères européens se sont joints aux premiers dans le cynisme et l'ignominie : ils ont décidé eux aussi de couper toutes le vivres pour les Palestiniens.

La situation ainsi créée dans les Territoires occupés et à Gaza est déjà grave ; elle va très vite devenir catastrophique.

Le semaine dernière, déjà, Hind KHOURY, Déléguée générale de Palestine en France, affirmait que ces mesures allaient faire grimper le chômage à 60%. C'est une catastrophe économique, politique et humanitaire sans précédent que les États européens ont décidé de provoquer de façon délibérée.

Nos dirigeants se préparent à un crime contre l'humanité : à nous de nous élever énergiquement contre un crime aussi abject.